



RAPPORT D'ACTIVITÉ



2024

Validé à l'Assemblée Générale Ordinaire
du 24 juin 2025



EDITO

de la Présidente



L'année 2024 a été une année riche et profondément transformatrice pour notre Udaf. À travers les différentes actions menées, nous avons affirmé notre mission d'utilité familiale et sociale dans un contexte de transformation rapide.

Notre service de protection juridique des majeurs a connu une année de transition décisive, amorçant une transformation en profondeur pour en garantir la pérennité.

L'engagement des équipes et des bénévoles de notre Udaf ont été au cœur des avancées de ces actions.

En 2025, nous poursuivrons la dynamique de transformation amorcée en 2024 : renforcement de notre ancrage territorial, développement de l'intergénérationnel et de la petite enfance, soutien aux aidants et accompagnement de la parentalité seront au programme.

Notre ambition reste intacte : ensemble construisons des solutions innovantes, humaines et solidaires pour les familles.



Françoise SOUWEINE

La Présidente



SOMMAIRE

04

2024 EN CHIFFRES

05

RAPPORT MORAL

08

LES TEMPS FORTS

9

EN IMAGES

10

VIE INSTITUTIONNELLE
& ASSOCIATIVE

Les instances	10
Le fonctionnement	11
Les commissions thématiques	12
Les représentants familiaux	14

15

CONVENTION D'OBJECTIFS
2022-2026

Structuration et développement de lieux de soutien à la parentalité	15
Développement d'actions de répit parental : la garderie solidaire	16
Information soutien aux aidants familiaux	16
Habitat inclusif	17

18

EXERCER DES SERVICES
D'INTÉRÊT FAMILIAL

Des services agréés :	
Le pôle de protection des majeurs	18
L'accompagnement des familles	22
Le service administratif	24
L'appartenance de droit de visite	25
La Plateforme ressources	26
La Médiation Familiale	29
Petite enfance :	
La crèche Couleur Cabane	31
Le lieu d'Accueil Enfants Parents	32

34

PERSPECTIVES 2025

37

ANNEXES

Les associations adhérentes	37
La carte de l'Udaf du Val-de-Marne	38
Mouvement du réseau associatif	39

33

RESSOURCES HUMAINES



2024

en chiffres

2293

Familles
représentées via les
associations



268

Bénévoles



96

Salariés



764

Entretiens d'informations
Médiation Familiale

102

Mesures de
médiation familiale

1867

Mesures de
protection juridique

Curatelle renforcée



Tutelle



Autres

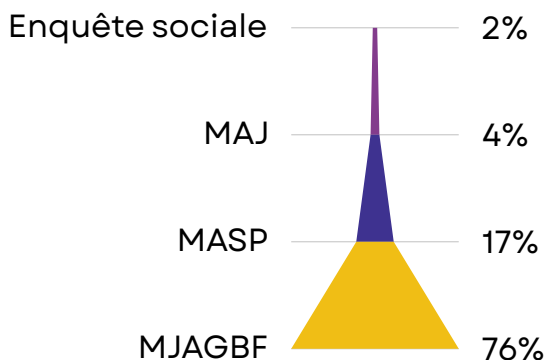


20

Cafés des aidants

203

Accompagnement des
familles : mesures
sociales, judiciaires et
administratives





RAPPORT MORAL

Mesdames, Messieurs, chers membres,

L'année 2024 a été marquée pour notre UdaF du Val-de-Marne par une dynamique de consolidation, d'innovation et de transformation. Dans un contexte souvent incertain, notre engagement collectif est resté guidé par une volonté constante : défendre les familles, les accompagner dans leur quotidien, et adapter nos services aux défis d'aujourd'hui.

Un engagement fort au service des familles

Tout au long de l'année, nous avons poursuivi notre mission avec conviction : faire entendre la voix des familles, défendre leurs droits et leur offrir un soutien adapté à leurs réalités. Cela s'est traduit par l'implication de 268 bénévoles, 96 salariés, et plus de 2 293 familles représentées. Nous avons ainsi pu offrir une réponse humaine et concrète à travers nos nombreux services : médiation familiale, accompagnement budgétaire, protection juridique des majeurs, crèche, lieu d'accueil enfants-parents, garderie solidaire, habitat inclusif...

Une action institutionnelle vivante

Nous avons activement participé à la vie des instances locales, régionales et nationales. Les conseils d'administration, les commissions thématiques, les séminaires et les colloques ont été des espaces d'échanges essentiels pour affirmer notre rôle d'acteur de terrain, mais aussi de plaidoyer. Notre implication dans la convention d'objectifs 2022-2026 avec l'Unaf nous a permis de structurer des actions fortes, comme le développement de la garderie solidaire ou de nouveaux lieux de soutien à la parentalité. Cette convention a continué d'orienter nos actions sur des axes prioritaires : habitat inclusif, soutien aux aidants, parentalité et répit parental.

Animer notre réseau associatif

Animer notre réseau d'associations a été au cœur de nos priorités. Nous avons veillé à renforcer les synergies entre nos adhérents, notamment par l'accompagnement au renouvellement des gouvernances associatives et le soutien aux projets locaux. En 2024, de nouvelles associations nous ont rejoints, preuve que notre réseau reste attractif, vivant et à l'écoute des réalités de terrain.

L'organisation d'événements structurants, comme notre 15e Forum annuel sur la parentalité et le séminaire des Espaces Parents axé sur les enjeux numériques, a nourri notre réflexion collective, particulièrement sur les questions d'intelligence artificielle et de transformation sociétale.

Des services en transformation

Le service de protection juridique des majeurs a connu une année charnière, avec la mise sous administration provisoire. Grâce à un travail rigoureux et collectif, une réorganisation a été amorcée dans le but de répondre aux exigences réglementaires et d'améliorer la qualité du service. Ce tournant, bien que difficile, nous permettra d'aborder 2025 avec des fondations solides.

Grâce au professionnalisme des équipes et à l'implication du conseil d'administration, nous avons assuré la continuité de service et posé les bases d'un nouveau projet d'établissement. La démarche qualité s'est poursuivie dans l'ensemble des services.



RAPPORT

MORAL

Une attention renforcée à la petite enfance et à la parentalité

La crèche Couleur Cabane a accueilli 75 enfants autour d'un projet pédagogique original, tandis que le Lieu d'Accueil Enfants-Parents « Le Cabanon du Samedi » a poursuivi sa mission de lien social et de soutien à la parentalité.

L'appartement de droit de visite, ouvert fin 2023, a accueilli ses premiers bénéficiaires dans une dynamique d'expérimentation réussie.

Développer de nouvelles réponses aux besoins des familles

Nous avons aussi investi de nouveaux champs d'action : conférences sur l'intelligence artificielle, cafés des aidants, soutien aux tuteurs familiaux, et développement de partenariats innovants. Le projet d'habitat inclusif destiné aux personnes âgées est un bel exemple de notre capacité à inventer des réponses nouvelles aux besoins sociaux émergents.

Notre Udaf reste en veille constante pour répondre aux défis sociaux actuels. Le réseau des représentants familiaux a été consolidé, avec des formations ciblées et des rencontres thématiques.

Une organisation tournée vers l'avenir

L'année a aussi été celle de l'écoute en interne : mise en place du tutorat, enquête sur la qualité de vie au travail, développement des compétences... autant d'initiatives pour mieux accompagner nos équipes et garantir un cadre professionnel épanouissant.

Nous avons renforcé la formation des salariés, enrichi nos pratiques d'évaluation et de diagnostic, et lancé de nouveaux dispositifs internes de coordination.

En conclusion

2024 a été une année dense, à la fois exigeante et prometteuse. Elle confirme que notre Udaf est une structure vivante, capable de s'adapter, de se réinventer, sans jamais perdre de vue son cœur de mission : le service des familles.

Je tiens à remercier chaleureusement tous les administrateurs, représentants familiaux, bénévoles, salariés, partenaires et associations adhérentes pour leur engagement quotidien. Grâce à vous toutes et tous, nous affirmons chaque jour un peu plus la place centrale des familles dans la société. Ensemble, continuons à faire de l'Udaf du Val-de-Marne un acteur de proximité, d'innovation et de solidarité, à porter leur voix, à défendre leurs droits, et à construire des solutions innovantes, humaines et solidaires.

Merci.

Françoise Souweine
Présidente de l'Udaf du Val-de-Marne



TEMPS FORTS



20 Janvier

15^e Forum de l'UDAF, tenu le 20 janvier 2024 sur le thème « Être parent aujourd'hui : Quels engagements et responsabilités ? ». Il a débuté avec la présentation de l'étude sur le renouvellement associatif dans le Val-de-Marne suivi des résultats de l'observatoire de la familles qui portait sur le thème « entre désir et réalités : avoir des enfants aujourd'hui en France ». Enfin, la rencontre s'est terminée par l'intervention d'Audrey Jacquet, docteure en anthropologie, sur l'évolution des structures familiales.



6 Juin

L'Udaf du Val-de-Marne a organisé la 6^{ème} édition du séminaire des espaces parents. L'objectif principal était de discuter des enjeux numériques actuels, particulièrement ceux liés à la protection des données et à l'usage des écrans chez les jeunes.

Carina Chatain, responsable de l'éducation au numérique à la CNIL et Olivier Gérard, coordinateur à l'Unaf et à Pédagojeux, sont intervenus à cette occasion.



18 Octobre

La coordination de Lire et faire lire a réuni les bénévoles lecteurs pour son bilan annuel. A cette occasion, la responsable de la librairie Les Mots Tordus à Saint-Maur des Fossés est intervenue pour raconter son parcours et faire découvrir le métier de libraire.



20 Novembre

Afin d'informer et de sensibiliser sur le phénomène de l'intelligence artificielle, particulièrement auprès des jeunes et de leurs familles, l'Udaf du Val-de-Marne a tenu une conférence sur l'intelligence artificielle animée par Pascal Plantard.



EN IMAGES



SEMINAIRE DES ESPACES PARENTS



FORUM ANNUEL DE L'UDAF



COLLOQUE SUR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE



LA VIE INSTITUTIONNELLE ET ASSOCIATIVE

LES INSTANCES

Au niveau Départemental

- L'Assemblée Générale Statuaire de l'Udaf du Val-de-Marne a eu lieu le 18 juin 2024.
- Quatre réunions du Bureau de l'Udaf du Val-de-Marne le : 20 février, 9 avril, 8 octobre et 26 novembre 2024.
- Cinq réunions du Conseil d'Administration : 19 mars, 23 avril, 11 juin, 22 octobre et 10 décembre 2024.
- 1 Séminaire des administrateurs le 17 septembre 2024.

Au niveau Régional

- Participation aux réunions de Bureau de l'Uraf: 4 mars, 23 septembre et 2 décembre 2024.
- Participation aux réunions de Conseil d'Administration de l'Uraf : 22 janvier, 24 avril, 21 octobre et 18 novembre 2024.
- Participation à l'Assemblée Générale de l'Uraf le 24 juin 2024.

Au niveau National

- Participation à l'Assemblée Générale de l'UNAF, les 22 et 23 juin 2024.
- Participation aux rencontres des présidents et des directeurs, organisées par l'UNAF, les 16 et 17 mars 2024.
- Participation au colloque de Lire et Faire Lire les 13 et 14 novembre 2024.
- Participation à l'Assemblée Générale de Lire et Faire Lire en juin 2024.
- L'Udaf du Val-de-Marne prend une part active à la vie des instances du groupement Synergie et a participé au Comité directeur le 11 décembre 2024.

L'Udaf du Val-de-Marne participe à différentes rencontres avec :

- Les Associations Familiales : présence aux Assemblées Générales
- Le Conseil Départemental
- La CAF
- Le Préfet
- Les communes
- Participation aux forums associatifs, semaine de la médiation, forum du handicap, forum des aidants, journée de prévention à Saint-Maur des fossés, Sucy-en-Brie ...
- Présentation par les représentants des usagers dans les hôpitaux des services de l'Udaf 94 lors de journées "portes ouvertes"



LA VIE INSTITUTIONNELLE ET ASSOCIATIVE

LE FONCTIONNEMENT

L'Udaf est gérée par un Conseil d'Administration, composé de bénévoles issus des associations familiales. L'Assemblée Générale fixe les grandes orientations de l'Udaf que le Conseil d'Administration est chargé de mettre en œuvre. La Direction Générale assure la gestion de l'Udaf conformément aux décisions du Conseil d'Administration tant sur le plan institutionnel que celui de la gestion des services.

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration est statutairement composé à part égale, d'élus et de membres désignés des mouvements à recrutement général ou spécifique et d'associations familiales. Il assume ses fonctions institutionnelles en suivant les orientations décidées par l'Assemblée Générale.

Le Conseil d'Administration dispose de tous les pouvoirs utiles au bon fonctionnement de l'Udaf, il ratifie les décisions prises par le Bureau. Selon les sujets d'actualité, les orientations de ses partenaires, le Conseil d'Administration élabore ses plans d'actions et ses propositions.

Bureau

Le Bureau prépare les travaux du Conseil d'Administration et veille à l'application de ses décisions. Lorsque l'actualité l'exige, il prend des décisions sous l'autorité du Conseil d'Administration.

Commission Technique

Cette commission se réunit mensuellement. Elle est chargée de suivre l'évolution et la bonne marche de l'ensemble des services.

Commission de Contrôle

Cette commission obligatoire se compose de 5 membres qui sont désignés par le Conseil d'Administration de l'Udaf du Val-de-Marne.

La Commission de Contrôle a pour mission de vérifier la conformité des règles statutaires des associations adhérentes et les listes électorales des associations familiales.

Elle est compétente pour vérifier la recevabilité des candidatures avant chaque élection du Conseil d'Administration et assume la responsabilité des votes à l'Assemblée Générale. Enfin, elle examine les dossiers de demande d'adhésion des associations et fédérations à l'Udaf.

Ses principales actions en 2024

- **20 février 2024** : Contrôle des listes électorales des associations familiales adhérentes à l'Udaf 94, information sur le suivi des nouveaux administrateurs nouvellement désignés et information sur le passage d'une association en membre associé.
- **23 avril 2024** : Contrôle du règlement de la cotisation 2024 pour les associations adhérentes.
- **22 octobre 2024** : Demande d'adhésion de l'association Nos Essentiels et Accueil Familles Cancer.
- **10 décembre 2024** : Retour des documents obligatoires 2024 pour le versement du fonds spécial, calendrier de la campagne de recueil des listes électorales et des cotisations 2025 et traitement des associations en sommeil.



Secrétariat de la Médaille de l'enfance et des familles



L'Udaf du Val-de-Marne assure le secrétariat départemental de la Médaille de l'enfance et des familles comprenant l'instruction des dossiers de candidature et le suivi des enquêtes sociales auprès des personnes candidates.

12 dossiers ont été présentés à la Commission de l'Udaf, le 9 avril 2024, qui a statué comme suit :



Avis favorables

Le procès-verbal a été adressé à madame la Préfète qui a signé l'arrêté attribuant ces décorations.

LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

La Commission Éducation Formation

La commission s'est réunie sept fois en 2024. Ses membres mènent une réflexion autour des questions relatives à l'éducation et la formation en lien avec l'actualité. Cette année, elle a poursuivi son action dans les Espaces Parents et la prévention au numérique auprès des jeunes collégiens. Après le séminaire des Espaces Parents en juin 2024, qui a favorisé la mise en lien des différents interlocuteurs, des interventions ont été organisées dans des cafés des parents au sein des collèges du Val-de-Marne. L'animation de ces espaces par l'Udaf s'est révélée essentielle.

Face aux préoccupations croissantes des familles et des partenaires concernant le numérique, la commission a souhaité approfondir ce sujet en organisant une conférence sur l'Intelligence Artificielle, animée par le chercheur Pascal Plantard.

Parallèlement, elle continue de suivre le développement dynamique de Lire et Faire Lire, qui connaît une forte croissance du nombre de bénévoles dans le Val-de-Marne.

La Commission Santé, Développement Social et Familial

La commission s'est réunie 5 fois en 2024. Elle assure le suivi et les orientations des projets actuels et futurs de l'Udaf du Val-de-Marne que ce soit les nouveaux services, ceux à venir ou l'organisation d'événements.

Le chargé de mission de la vie associative a rencontré 11 associations dans le cadre du développement associatif.

En 2024 l'association Nos Essentiels a rejoint les associations familiales adhérentes ainsi que l'association Accueil, familles, Cancer, déjà partenaire en tant que membre associé.

Quant à l'association CFDT retraités, elle est désormais membre associé.



LIRE ET FAIRE LIRE

Le dispositif Lire et Faire Lire a connu une remarquable augmentation de bénévoles cette année, avec une croissance de 74 %. Cette progression répond à une demande croissante des structures éducatives et des communes. Pour renforcer le dispositif, nous avons initié des rendez-vous avec les municipalités afin d'établir des conventions, des partenariats et obtenir des subventions, dans le but de structurer et développer davantage notre action.

Pour accompagner nos bénévoles, un programme de formation diversifié a rythmé l'année 2024. En mars, Patrick Abéjean, cofondateur de la compagnie Les Cyranoïaques, a animé une formation sur « Lire de la poésie », partageant des conseils pratiques pour initier les enfants à la poésie. En mai, une formation en ligne sur la lecture à haute voix, réalisée en collaboration avec le Centre de Promotion du Livre de Jeunesse, a été proposée. Grâce aux vidéos de Delphine Léonard et Julien Renon, les bénévoles ont pu perfectionner leur technique de lecture. Toujours en mai, une visioconférence sur Story Play'R a présenté la plateforme, ses ouvrages disponibles et les fonctionnalités permettant d'enregistrer des lectures à voix haute pour les partager avec les enfants dans différentes structures. Le 24 mai, un atelier DIY tote bag a également été organisé, offrant un moment créatif et convivial aux bénévoles.

Nous avons conclu un partenariat avec le cinéma MEGARAMA Pince-Vent de Chennevières-sur-Marne, permettant l'organisation de ciné-contes chaque dimanche matin. Ces séances débutent par une lecture de 20 minutes, suivie de la projection de courts-métrages adaptés aux jeunes enfants.

Le 18 octobre, le bilan départemental de Lire et Faire Lire Val-de-Marne s'est tenu avec, en clôture, l'intervention de la librairie Les Mots Tordus et une vente d'ouvrages destinée aux bénévoles présents.

Le 7 novembre, la médiathèque d'Ormesson-sur-Marne a accueilli la formation « Lire à voix haute » animée par Alain Laurenceau de la Compagnie Chauffe-Brûle. Les bénévoles ont découvert des techniques pour préparer leur voix et lire sans fatigue, avec des lectures réalisées par les participants.

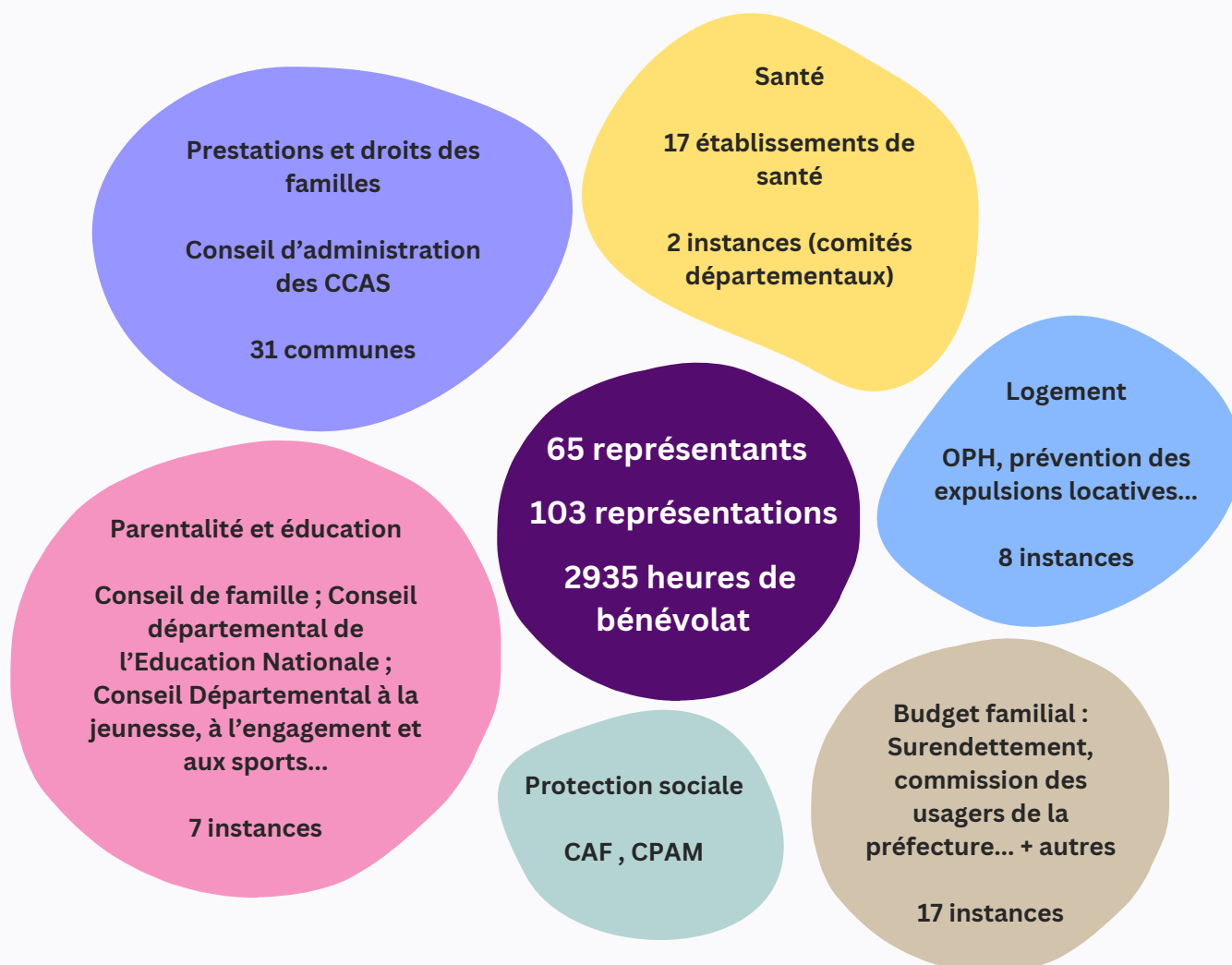
Le 29 novembre, lors du Salon du Livre et de la Presse Jeunesse (SLPJ), les bénévoles ont assisté à une lecture animée en Langue des Signes Française (LSF) par Giulia de Sia, Samuel Hibon et Adrien Madinier. Ils ont ensuite exploré Le Grand Marché et découvert des maisons d'édition indépendantes comme Les Doigts qui Rêvent, Accès Éditions et Lousion Carton.

Le 13 décembre, une veillée intergénérationnelle à la Médiathèque de l'Abbaye à Créteil a réuni une dizaine de familles autour de l'autrice-illustratrice Marion Jamault. Lectures de Le Loup Boule et Crabiscuits, projection d'un court-métrage et atelier de papier découpé ont rythmé la soirée, très appréciée des enfants et des familles.



LES REPRÉSENTANTS

FAMILIAUX



1. CCAS : Centre Communal d'Action Sociale
2. OPH : Office Public de l'Habitat
3. CAF: Caisse d'Allocations Familiales
4. CPAM : Caisse Primaire d'Assurance Maladie

L'UdaF du Val-de-Marne accompagne les représentants familiaux par la prise en charge et la transmission d'informations et de documentations à travers notamment l'abonnement à la revue Défendre les familles de l'Unaf et la lettre d'information Hospimédia pour les représentants santé. Des formations initiées par l'Unaf ou les partenaires de l'UdaF du Val-de-Marne leur sont également proposées tout au long de l'année. Les représentants sont régulièrement invités aux colloques organisés par l'UdaF du Val-de-Marne.

En 2024 l'accompagnement des représentants par l'organisation de rencontres n'a pas pu aboutir suite à l'annulation de deux rencontres, faute de participants. Une réflexion est en cours pour proposer un format adapté pour mobiliser les représentants sur un même temps.



CONVENTION D'OBJECTIFS

2022-2026

L'Udaf du Val-de-Marne a établi avec l'Unaf une convention d'objectifs pour la période 2022-2026.

01

Accompagner la structuration et le développement de lieux de soutien à la parentalité

02

Accompagner le développement d'actions de répit parental : la garderie solidaire

03

Développer l'habitat inclusif

04

Accompagner et soutenir les aidants familiaux

Ces éléments ont été approuvés par l'Unaf et présentés à la Direction Régionale Ile-de-France de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DRIETS) qui a donné un avis globalement favorable.

Un suivi de l'avancée de ces travaux est présenté lors de chaque séance du Conseil d'Administration et une évaluation annuelle de l'avancée des projets est effectuée auprès de l'Unaf.

ACCOMPAGNER LA STRUCTURATION ET LE DÉVELOPPEMENT DE LIEUX DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

L'Udaf du Val-de-Marne, compte tenu des besoins exprimés par les familles suivies par ses services, a développé en direction de toutes les familles, un Lieu d'Accueil Enfants-Parents et a souhaité inscrire cette action dans cette nouvelle convention d'objectifs.

Forte de son expérience avec l'ouverture en 2020 du Lieu d'Accueil Enfants-Parents Le Cabanon du Samedi, l'Udaf du Val-de-Marne a initié une réflexion pour déployer cette action sur le département. L'objectif étant d'ouvrir un second lieu en corrélation avec les besoins identifiés sur le territoire.

Dans ce lieu de soutien à la parentalité, en parallèle du LAEP, des groupes de parole destinés aux parents seront organisés pour leur permettre, grâce à leur dimension collective, de se sentir moins seuls face aux difficultés, de reprendre confiance en leurs capacités, de faire évoluer la relation avec leurs enfants. Il a pour objectif de prévenir ou de rompre l'isolement d'un certain nombre de familles, isolement qui peut être géographique, intergénérationnel ou culturel. À chaque séance, un sujet, une thématique est abordée selon les besoins des parents.

En 2024, l'Udaf du Val-de-Marne a poursuivi la prospection auprès des partenaires et associations adhérentes pour faire connaître son projet en vue d'un déploiement en 2025.



CONVENTION D'OBJECTIFS

2022-2026

DÉVELOPPEMENT D' ACTIONS DE RÉPIT PARENTAL : LA GARDERIE SOLIDAIRE

La Garderie solidaire est un lieu d'accueil gratuit des enfants de 0 à 12 ans en direction des parents qui ont besoin d'un moment de répit parental ou d'un temps pour soi, pour des démarches administratives ou du quotidien. Elle est aussi accessible pour les proches aidants ou les visiteurs dans les établissements de santé. Il s'agit également de prévenir le phénomène d'épuisement parental pouvant entraîner des conséquences dramatiques tant sur la vie familiale (distension du lien parent enfant, maltraitance involontaire) que professionnelle (perte d'employabilité).

Les objectifs sont de :

- Proposer une solution de répit à toutes les familles en ressentant le besoin, dont les plus vulnérables
- Formuler une offre régulière, de plusieurs heures et à différents moments de la journée ou de la semaine afin de garantir un réel temps de répit ou laissant la possibilité aux parents de combiner temps de répit (repos, temps pour soi, loisirs, soins, recherche d'emploi) et temps de partage avec leur enfant

L'Udaf du Val-de-Marne a poursuivi sa réflexion sur les possibilités d'implantation de la garderie solidaire en 2024.

INFORMATION SOUTIEN AUX AIDANTS FAMILIAUX

L'Udaf du Val-de-Marne a mis en place fin 2010 un service d'aide et de soutien aux curateurs et aux tuteurs familiaux. La création de cette activité répond à la réforme des tutelles qui pose pour principe dans l'article 415 du Code Civil que la protection des personnes vulnérables est « un devoir des familles ». L'Udaf du Val-de-Marne inscrite sur la liste du Procureur de la République est donc autorisée à exercer cette activité depuis octobre 2010.

Afin de pouvoir répondre à certaines demandes, l'Udaf du Val-de-Marne a eu le Label "**Café des Aidants**" conventionné avec l'Association Française des Aidants en 2020.

L'Udaf du Val-de-Marne souhaite poursuivre en engagement et son action envers les proches aidants et continue d'animer des cafés des aidants et de répondre à leurs besoins.



CONVENTION D'OBJECTIFS

2022-2026

HABITAT INCLUSIF

Repenser le vivre ensemble pour les personnes âgées

Avec l'avancée en âge, la question du logement devient essentielle. Entre le désir d'autonomie, la nécessité d'un cadre sécurisé et l'aspiration à une vie sociale riche, de nombreuses personnes âgées se retrouvent face à un manque d'alternatives adaptées. L'habitat inclusif se présente comme une réponse innovante à ces défis, en proposant un modèle intermédiaire entre le domicile individuel et l'établissement spécialisé.

Ce projet vise à offrir un cadre de vie favorisant l'autonomie, l'entraide et le lien social, en combinant logements individuels et espaces partagés, conçus pour encourager les échanges et la solidarité entre les habitants. Les personnes âgées, qu'elles soient autonomes ou en situation de fragilité, y trouvent un environnement rassurant et stimulant, où la vie collective vient enrichir le quotidien sans jamais s'imposer.

Dans cette dynamique, l'Udaf du Val-de-Marne développe un projet d'habitat inclusif spécifiquement destiné aux personnes âgées, intégrant un Projet de Vie Sociale et Partagée (PVSP). Ce dernier constitue un élément central, permettant d'organiser des activités collectives et de garantir un accompagnement adapté aux attentes des résidents.

Le projet s'appuie sur une réflexion approfondie et sur des échanges avec de nombreux acteurs du secteur. Les rencontres et groupes de travail ont permis d'affiner la démarche, en intégrant des expériences existantes et des retours concrets sur les meilleures pratiques en matière d'habitat inclusif.

Les rencontres

- Groupes de travail avec l'UNAF
- Comité de développement de l'habitat inclusif
- Rencontres avec l'APF France Handicap
- Réseau HAPA
- Rencontre avec le Département

Les prochaines étapes

Lancement du Comité de Pilotage : Ce comité réunira l'ensemble des partenaires et parties prenantes pour coordonner le projet et définir précisément les prochaines actions à entreprendre.

Recherche de financements : Nous allons intensifier nos recherches de financements pour garantir la viabilité du projet. Cela inclut des démarches auprès des fondations privées, des aides publiques, ainsi que des partenaires institutionnels.

Chaque étape du projet permet d'affiner un modèle de logement inclusif, conçu pour répondre aux besoins des personnes âgées, en tenant compte des spécificités locales et des bonnes pratiques observées ailleurs. L'objectif est de proposer des alternatives de logement permettant à chaque résident de vivre en sécurité et dans un environnement stimulant. Ce projet vise à accompagner les plus fragiles tout en renforçant les liens sociaux au sein de notre territoire.



EXERCER DES SERVICES D'INTÉRÊT FAMILIAL

DES SERVICES AGRÉÉS

LE SERVICE PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

UNE ANNÉE DE TRANSITION ET DE TRANSFORMATION

Contexte institutionnel

L'année 2024 a constitué une période charnière pour le Service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs (SMJPM) de l'UdaF du Val-de-Marne. Cette année s'est déroulée dans un contexte particulier, marqué par l'absence de direction générale, avec la directrice du Service Mandataire assurant l'intérim tout au long de l'année.

Suite à l'inspection menée par la DRIETS en septembre 2023, le service a été placé sous administration provisoire le 12 juin 2024 pour une durée de six mois. Cette mesure, conséquence également de l'évaluation externe de juillet 2023, a représenté un tournant majeur dans l'évolution du service.

Mise en place de l'administration provisoire

En juin 2024, une administratrice provisoire a été nommée pour une durée initiale de six mois, mandat qui a ensuite été renouvelé pour une période supplémentaire de six mois. Cette nomination a constitué un élément déterminant dans la restructuration du service.

L'administratrice provisoire a rapidement mis en œuvre un plan d'action rigoureux pour répondre aux injonctions et recommandations formulées par la DRIETS. Son intervention a permis de :

- Structurer méthodiquement les réponses aux différentes exigences réglementaires
- Établir des procédures claires et conformes aux standards du secteur
- Engager une réorganisation profonde des processus de travail
- Assurer un suivi régulier et documenté des avancées auprès des autorités de contrôle

Ce travail mené sous son impulsion a constitué le socle fondamental de la transformation du service, garantissant une approche systématique et cohérente face aux défis identifiés.



DES SERVICES AGRÉÉS

LE SERVICE PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

Réponse aux recommandations et injonctions

L'administration provisoire a permis d'engager un travail de fond pour répondre aux injonctions et recommandations issues de l'inspection. Cette phase, bien que complexe, a été l'opportunité de repenser structurellement l'organisation du service et d'améliorer ses pratiques professionnelles.

Plusieurs axes de travail ont été priorisés :

- La mise en conformité réglementaire des procédures
- L'amélioration de la qualité du service rendu aux personnes protégées.
- La restructuration organisationnelle pour plus d'efficacité
- Le renforcement des compétences professionnelles des équipes

L'activité du service

1867

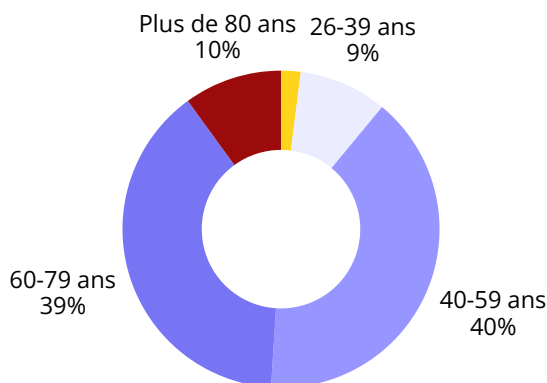
Mesures gérées en 2024
1635 mesures au 31 déc 2024

Malgré ce contexte de transition, **le service a maintenu sa mission première de protection juridique des personnes majeures vulnérables.**

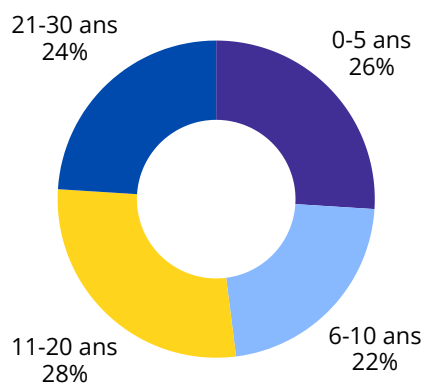
Ces mesures se répartissent entre 517 tutelles et 1077 curatelles, concernant 1046 hommes (56%) et 821 femmes (44%).

Le mouvement des mesures reflète la dynamique du service avec 67 nouvelles mesures ouvertes et 229 clôturées, dont 102 pour cause de décès.

L'âge des usagers



Ancienneté des mesures





DES SERVICES AGRÉÉS

LE SERVICE PROTECTION JURIDIQUE DES MAJEURS

Ressources humaines et réorganisation

L'année 2024 a été marquée par un important turnover avec 12 entrées de mandataires (incluant une apprentie et deux renforts en CDD) et 9 départs. Cette instabilité des effectifs a nécessité la mise en place d'un accompagnement renforcé des équipes.

Face à ces défis, le service a initié une réorganisation en début d'année, temporairement suspendue puis reprise et structurée sous la supervision de l'administratrice provisoire. Au 31 décembre 2024, l'équipe apparaît relativement stabilisée avec 26 mandataires en CDI.

Pour faire face aux exigences de qualité soulevées par l'évaluation, un plan ambitieux de développement des compétences a été déployé.

Un dispositif de tutorat interne a été instauré pour faciliter l'intégration des nouveaux professionnels, avec des outils pédagogiques innovants comme la frise « Au fil de la file active » et un parcours d'accueil individualisé.



Développement partenarial

Malgré la période de transition, le service a maintenu et même renforcé ses partenariats :

- Assermentation de 5 nouveaux mandataires titulaires du certificat national de compétences (CNC) au tribunal de Sucy-en-Brie
- Signature d'une convention de partenariat avec la Fondation des Amis de l'Atelier
- Organisation d'échanges avec les juges référents des tribunaux du Val-de-Marne
- Participation à la commission d'information et de sélection d'appel à projets dans le Val-de-Marne
- Instauration d'un dialogue de qualité avec la DRIETS Ile-de-France - Unité Départementale du Val-de-Marne
- Création de plus de synergies avec les services aux familles de l'Udaf du Val-de-Marne, ainsi qu'avec l'Unaf



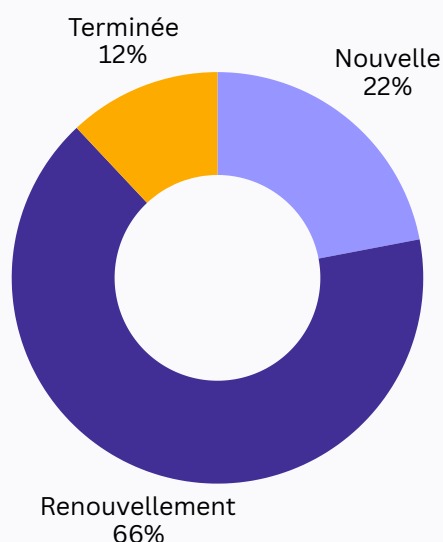
DES SERVICES AGRÉÉS

L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial

154

Mesures gérées en 2024
136 mesures au 31 déc 2024



La Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF) est une mesure éducative ordonnée par le juge des enfants. Elle vise à protéger les familles en difficulté financière en les accompagnant dans la gestion de leurs ressources. Son objectif principal est d'assurer la satisfaction des besoins essentiels du foyer, tels que le logement et l'alimentation.

Au-delà de l'aspect financier, la MJAGBF contribue également au soutien à la parentalité en aidant les parents à se réinvestir dans l'éducation de leurs enfants. Cette mesure repose sur un travail éducatif visant à renforcer leurs compétences et leur autonomie dans la gestion du budget familial.

L'intervention s'articule avec d'autres mesures de protection de l'enfance, telles que l'Aide Éducative à Domicile (AED), l'Action Éducative en Milieu Ouvert (AEMO) et l'intervention des Techniciens de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF), afin de proposer un accompagnement global et adapté aux besoins de la famille.

Des actions de sensibilisation et d'information ont été organisées sur l'année 2024 auprès de nos partenaires territoriaux et des bailleurs sociaux sur l'existence et l'objet de cette mesure.

Les familles monoparentales représentent plus de la majorité des mesures et concernent en moyenne des fratries de 3 enfants.

Il est constaté un durcissement des situations ; Ainsi les MJAGBF semblent être ordonnées dans bien des cas dans des situations très dégradées. Les familles se trouvent souvent en situation de grande précarité, sociale et économique. L'absence de ressources financières suffisantes pour garantir les besoins fondamentaux de l'enfant constitue d'ailleurs l'un des premiers constats faits par les Délégués aux Prestations Familiales (DPF) après les compétences limitées en matière d'organisation du budget et de planification des dépenses.

Dans 55 % des situations, les demandes de nouvelles mesures AGBF sont mises en place à la demande de travailleurs sociaux du département dans le cadre de leur suivi des familles connues de l'action sociale, par auto-saisine du juge suite à une AEMO, par préconisation des délégués aux prestations familiales suite à une Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP), par les bailleurs sociaux suite à des impayés de loyers.

Dans 26 % des situations, les demandes de nouvelles mesures AGBF sont mises en place à la demande de la famille. 18% à la demande de l'aide sociale à l'enfance.

— L'UdaF du Val-de-Marne est le seul opérateur en matière de MJAGBF sur le département. —

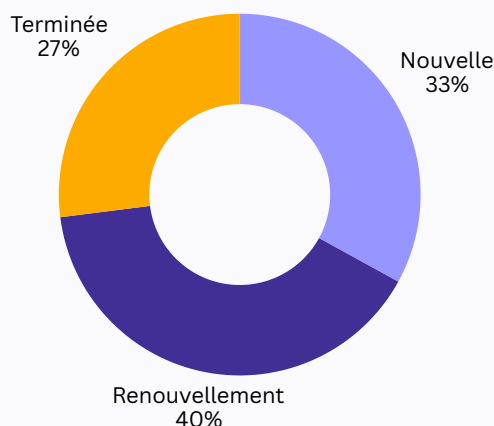


DES SERVICES AGRÉÉS

L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

35

Mesures d'Accompagnement
Social Personnalisé
mensuellement



En 2024, 22 nouvelles mesures ont été mises en place, 26 mesures ont été renouvelées, 18 mesures ont pris fin.

Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé

La Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP) est un dispositif administratif destiné à soutenir les personnes majeures percevant des prestations sociales et rencontrant des difficultés dans la gestion de leurs ressources, mettant en péril leur santé ou leur sécurité. Mise en œuvre par les services sociaux du département, la MASP repose sur un contrat d'accompagnement social personnalisé (CASP) conclu entre la personne concernée et le département.

La gestion déléguée de MASP est confiée à l'UdaF, seul opérateur en charge de cette mesure dans le département. Cette délégation est effectuée par le Conseil départemental du Val-de-Marne, qui mandate l'UdaF pour mettre en œuvre l'accompagnement social et budgétaire des bénéficiaires de la MASP.

En 2024, l'UdaF du Val-de-Marne a ainsi accompagné 35 personnes afin qu'elles puissent, à terme, gérer leurs prestations sociales de manière autonome et sécuriser ainsi leur situation personnelle.

Les familles monoparentales représentent plus de la majorité des effectifs (56%). Les bénéficiaires des mesures MASP sont à 75% des femmes entre 40 et 50 ans.

Il est également observé une aggravation des situations des personnes orientées vers la MASP, caractérisée par :

- Importantes dettes de loyer menaçant le maintien dans le logement.
- Non-recours aux droits, privant les bénéficiaires d'aides essentielles.
- Découragement face aux démarches administratives, rendant difficile l'accès aux dispositifs de soutien.

Ces constats mettent en lumière la nécessité d'un accompagnement renforcé pour prévenir la dégradation des situations financières et sociales des personnes concernées.



DES SERVICES AGRÉÉS

L'ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Mesure d'Accompagnement Judiciaire

9

Mesures d'Accompagnement
Judiciaire

La Mesure d'Accompagnement Judiciaire (MAJ) est mise en place lorsque les actions prévues par la MASP (Mesure d'Accompagnement Social Personnalisé) n'ont pas permis au bénéficiaire d'assurer seul la gestion de ses ressources menaçant de ce fait sa santé ou sa sécurité.

Bien qu'éducative, à la différence de la MASP, elle est contraignante et donc s'impose au majeur. Elle est ordonnée par le Juge des Contentieux de la Protection qui confie, à un mandataire judiciaire la perception et la gestion de tout ou partie des prestations sociales d'une personne majeure.

L'objectif de cette mesure est le rétablissement d'une gestion autonome des prestations par le majeur, en vue de rétablir son autonomie dans la gestion de ses ressources.

Le suivi des mesures d'accompagnement judiciaire (MAJ) est assuré par le service accompagnement.

L'Udaf du Val-de-Marne intervient sur mandat des juges aux affaires familiales, des juges des contentieux de la protection et des juges des enfants du département. La finalité de l'enquête sociale est de recueillir des éléments sur la situation familiale actuelle afin de mieux appréhender les conditions affectives, éducatives et matérielles dans lesquelles évolue l'enfant ou la personne protégée.

L'analyse de l'histoire familiale et de ses perspectives d'évolution permet ainsi d'éclairer le juge sur les mesures les plus appropriées à l'intérêt de l'enfant ou de la personne protégée. Par ailleurs, les témoignages des proches et des professionnels rencontrés (selon les situations) sont également intégrés au rapport.

En 2024, l'Udaf du Val-de-Marne a exercé 5 enquêtes sociales, ordonnées par le Tribunal judiciaire de Créteil ou le Tribunal de Proximité de Sucy en Brie. Les enquêtes sont réalisées en moyenne dans un délai de trois mois.

Enquêtes sociales

5

Enquêtes sociales



DES SERVICES AGRÉÉS

LE SERVICE ADMINISTRATIF

20

professionnels

5660

visites

21780

appels enregistrés

Secrétaires



Assistants administratives



Salariés pour
l'accueil/courrier/standard



Assistantes de coordination
administrative



Agent de formalités



L'année 2024 a été marquée par une restructuration avec des promotions en interne entraînant une réduction du nombre de secrétaires. Aussi, une assistante de coordination administrative a été promue cheffe du service administratif et une assistante est passée assistante de coordination.

Par ailleurs, l'anticipation de la ré-internalisation du courrier et l'ajustement des effectifs à l'accueil ont permis d'optimiser l'organisation du service.

La formation reste un axe essentiel pour accompagner ces changements et renforcer les compétences des salariés.

En 2025, l'intégration du courrier entrant en interne constituera un défi majeur nécessitant une adaptation des processus et des ressources.



88916

Courriers arrivés

49496

Courriers envoyés





L'APPARTEMENT DE DROIT DE VISITE

33

Familles

78

enfants

159

jours de location

36

ans

Âge moyen
des parents

L'appartement de droit de visite est un dispositif innovant pour favoriser le maintien du lien parent-enfant dans les situations de séparation ou de divorce. Il offre un environnement confortable et accessible, permettant aux parents ou grands-parents de maintenir des liens avec leurs enfants dans le cadre de visites régulières.

En 2024, l'appartement dédié au soutien à la parentalité a progressivement gagné en visibilité et a vu son taux d'occupation croître au fil de l'année.

5 ans

Âge moyen
des enfants

Le service a débuté avec des locations limitées à un week-end sur deux durant le mois de janvier, permettant ainsi une première phase de découverte du lieu.

À partir de la fin du premier trimestre, une augmentation significative de la fréquentation a été constatée. L'appartement était systématiquement occupé chaque week-end, en grande partie grâce à une communication ciblée et un bouche-à-oreille efficace.

Expérience

Une mère ayant régulièrement fréquenté l'appartement a pu inclure cette expérience dans son dossier de demande de logement. Grâce à son engagement, elle a obtenu le soutien de la mairie de sa commune, qui lui a attribué un appartement décent pour recevoir ses enfants à son domicile.

En collaboration avec les juges aux affaires familiales, des réservations en semaine ont été organisées pour les familles bénéficiant de la garde alternée. Ce dispositif a non seulement renforcé les liens entre parents et enfants, mais a également contribué à l'accroissement de l'occupation de l'appartement.

Les mois de juillet et août ont été marqués par une forte demande, avec un taux d'occupation de 90%. Quatre familles ont même opté pour des séjours consécutifs de deux semaines, permettant une pleine utilisation des espaces proposés.

À la rentrée, l'appartement était déjà réservé par quatre familles différentes, avec une utilisation fréquente en semaine, signe d'une fidélisation croissante et d'une reconnaissance du service par les usagers.



LA PLATEFORME RESSOURCES



CAFÉ DES AIDANTS

2

Lieux

20

Cafés des aidants

22

Participants (moyenne)

L'UdaF du Val-de-Marne milite depuis de nombreuses années pour la reconnaissance et la place des aidants dans la société.

En partenariat avec l'Association Française des Aidants, l'UdaF a mis en place les Cafés des Aidants® afin de favoriser les rencontres et l'entraide. De la même manière, elle a initié les Cafés des Parents Aidants, destinés aux familles ayant un enfant malade ou en situation de handicap.

Ces espaces de discussion sont dédiés aux personnes qui accompagnent un proche, offrant un cadre bienveillant pour échanger sur les défis du quotidien.

Gratuites et sans obligation d'adhésion, ces rencontres permettent de partager les petites victoires, de chercher ensemble des solutions et de rompre l'isolement, le tout dans une ambiance conviviale autour d'un café.

Ouverts à tous les aidants, quels que soient l'âge, la situation ou la pathologie de la personne accompagnée, les Cafés des Aidants® et les Cafés des Parents Aidants constituent de véritables espaces de parole et d'échange, favorisant le lien et la solidarité.

Coanimés par deux psychologues, ces Cafés se tiennent dans divers lieux grâce à des partenariats avec les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS) et les villes alentours, notamment Champigny-sur-Marne et Saint-Maur-des-Fossés.



LA PLATEFORME RESSOURCES

INFORMATION ET SOUTIEN AUX TUTEURS FAMILIAUX

L'Udaf du Val-de-Marne a mis en place en 2010 le service d'information et de soutien aux tuteurs familiaux (ISTF). Ce dispositif a pour but d'aider les tuteurs et curateurs familiaux, considérés comme des piliers des solidarités familiales, en leur offrant un accompagnement technique et juridique pour exercer leur mission dans l'intérêt de la personne protégée. L'objectif est d'améliorer l'accès à l'information sur les droits et les dispositifs d'accompagnement, tout en soutenant ces aidants dans leur rôle.

L'Udaf du Val-de-Marne s'est inscrite ainsi dans une démarche durable de soutien aux aidants familiaux, avec la volonté de pérenniser cette action au-delà de la convention d'objectif avec l'Unaf après 2023.

Le nombre croissant de sollicitations du service ISTF chaque année montre que la mobilisation reste essentielle pour accompagner les familles et que le champ de compétences du service doit s'élargir afin de prendre également en compte les besoins croissants liés à l'habilitation familiale.

Ce dispositif est jugé très utile pour :

- Accompagner les familles, ce soutien ayant un impact important sur leur décision d'accepter ou pas la mesure,
- Décharger les tribunaux des demandes de conseils et faciliter la formulation des requêtes,
- Faire baisser la pression sur les MJPM professionnels.

Le service ISTF propose une assistance ponctuelle ou régulière, allant de la mise à disposition de documentation, à l'aide pour la gestion patrimoniale, la rédaction de requêtes ou la reddition des comptes. Ce soutien s'adresse directement aux tuteurs familiaux, mais aussi aux partenaires comme les CLIC ou les travailleurs sociaux.

L'ISTF est un service gratuit, confidentiel et accessible à tous, sans distinction d'origine ou de situation sociale, dans le respect des valeurs républicaines d'égalité, de solidarité et de fraternité.

Dans le cadre de ses missions spécifiques, le service a renseigné 116 personnes (membres de la famille, tuteurs, curateurs, personnes habilitées, partenaires) sur l'année 2024.

L'activité du service a connu une augmentation significative de 78 % du nombre de personnes renseignées par rapport à 2023, passant de 65 personnes à 116.



LA PLATEFORME RESSOURCES



POINT CONSEIL BUDGET

187

1er contact et informations

145

Rendez-vous individualisés

29

Dossiers de surendettement

Le Point Conseil Budget (PCB) est un service gratuit, confidentiel et impartial destiné à accompagner les particuliers dans la gestion de leur budget. Ce dispositif a été mis en place par les pouvoirs publics pour prévenir et traiter les situations de difficultés financières, tout en offrant des conseils pratiques pour mieux gérer les ressources personnelles.

Face à la progression de la pauvreté, l'Udaf du Val-de-Marne a engagé, depuis 2023, une démarche proactive d'« aller vers » afin d'atteindre les publics les plus éloignés des dispositifs d'accompagnement. Pour ce faire, elle va directement à leur rencontre en s'appuyant sur un réseau de partenaires locaux, tels que les CCAS, et en participant à divers forums d'information à travers le département.

Cette collaboration a permis d'élargir notre action, de renforcer notre présence sur le terrain et d'apporter des réponses adaptées aux besoins spécifiques des usagers.

D'un point de vue fonctionnel, le Point Conseil Budget est structuré autour de deux axes :

- Des permanences fixes : deux jours par semaine dans ses locaux de Boissy-Saint-Léger.
- Des permanences hors les murs : en partenariat avec les acteurs locaux souhaitant rendre le PCB accessible aux familles de leur territoire.

Dans cette dynamique, des conventions ont été signées entre l'Udaf du Val-de-Marne et les CCAS des villes de Champigny-sur-Marne, Sucy-en-Brie et Villecresnes, renforçant ainsi la proximité et l'accessibilité du dispositif.

En 2024, le Point Conseil Budget de l'Udaf du Val-de-Marne a accompagné 187 familles du département, contre 56 en 2023 et 21 en 2022, témoignant d'une montée en puissance significative du dispositif. (+333% par rapport à 2024)

Grâce à une prise en charge globale, ces familles ont bénéficié d'un accompagnement adapté :

- Information et orientation vers les dispositifs d'aide existants,
- Établissement d'un diagnostic financier pour identifier les solutions possibles,
- Accompagnement dans les démarches auprès des créanciers pour rechercher des solutions adaptées,
- Rédaction de dossiers de surendettement,
- Ouverture des droits pour garantir l'accès aux aides auxquelles elles peuvent prétendre.

Cette évolution souligne l'importance et l'efficacité du dispositif dans la lutte contre la précarité financière.



LA MÉDIATION FAMILIALE

10

permanences d'accueil

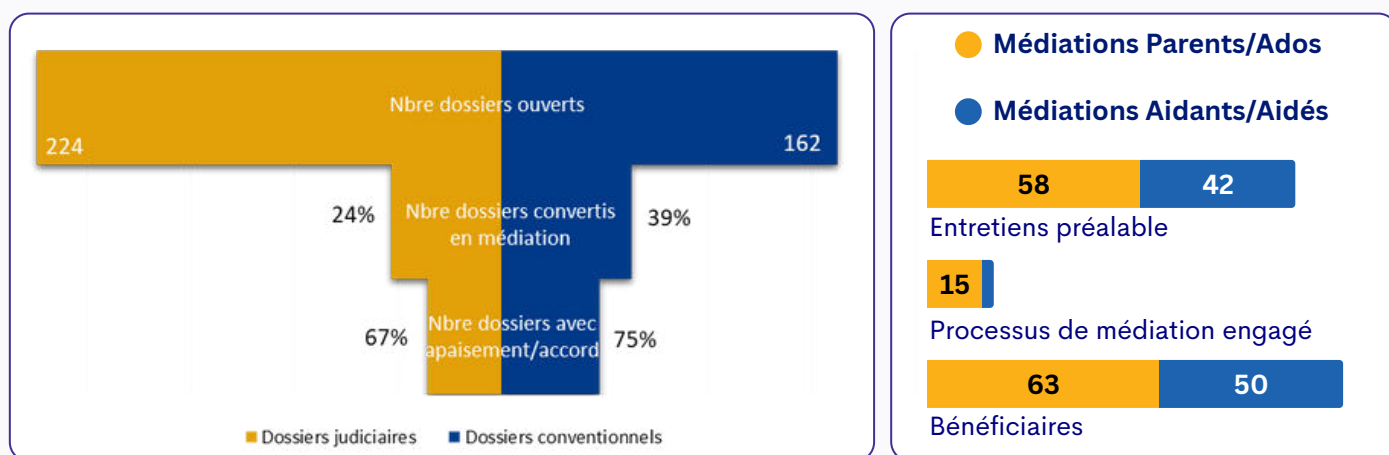
764

Entretiens et séances

584

Bénéficiaires*

L'activité en quelques chiffres



L'année 2024 est marquée par une hausse de l'activité médiation intergénérationnel entre parents et ado ou jeunes adultes qui représente plus de 15% des situations de médiation. Pour ces situations, 71% des entretiens préalables se transforment en médiation. Il en est de même pour la médiation aidants-aidés.

Les situations liées au divorces ou séparations restent majoritaire avec 78% des médiations.

La médiation Parent-ado en pratique

La demande de médiation familiale parent-ado entre un père et l'aîné de ses deux fils est ordonnée par le Juge aux affaires familiales suite à une audience relative à une requête de la mère. Les parents sont séparés depuis des années et s'étaient organisés à l'amiable pour une résidence alternée. Celle-ci a été mise à mal lors d'une recomposition familiale concernant le père. L'arrivée d'une nouvelle conjointe générant des problématiques relationnelles entre elle et le fils de Monsieur, puis l'agrandissement de la famille avec la naissance

de deux enfants dans ce foyer, ont perturbé les modalités et le rythme des visites des enfants. L'aîné des garçons ne se sentant plus à sa place chez son père, refuse de s'y rendre. La mère dépose une requête pour officialiser les changements et faire des propositions de retour du fils chez son père sans la présence de la belle-mère du jeune. Le juge statue sur un retour progressif de l'enfant au domicile du père.

C'est dans ce contexte que sont reçus les parents au cours de deux séances.

A la suite de quoi, le jeune sera reçu seul, pour un entretien d'une heure environ, lui permettant de s'exprimer sur ce qu'il vit et lui présenter ce que serait la médiation avec son père. Plusieurs options s'ouvrent à lui alors qu'il refuse de poursuivre au-delà. La restitution d'un message adressé à ses parents en est une. Il va être élaboré au cours de ce rendez-vous et permettre aux adultes d'entendre sa difficulté et de comprendre la nécessité de davantage collaborer.

*Un bénéficiaire est susceptible de participer à plusieurs entretiens et/ou séances de médiation



LA COMMUNICATION ET LA PROMOTION

63

Réunions d'informations
(grand public et partenaires)

1584

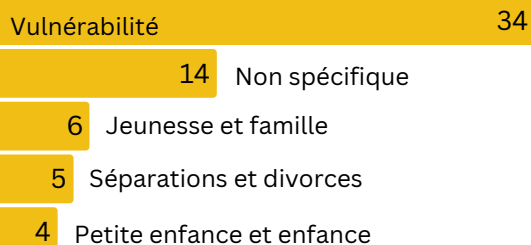
bénéficiaires

56

permanences effectuées
dans un cadre juridique

De très nombreuses actions de communications ont été réalisées pour faire connaître la médiation familiale et la Médiation Aidants Aidés auprès du public et des partenaires, tant auprès des acteurs du monde judiciaire (tribunaux de proximité, JAF dédiés aux obligations alimentaires) que des secteurs médicaux sociaux (pôles sociaux des hôpitaux, Espace autonomie, EPHAD, secteur du handicap et de la protection juridique...)

Thème des interventions



Les moments forts de l'année

L'année 2024 a été marquée par la mise en route de la newsletter trimestrielle de la Médiation Familiale. Deux numéros ont été diffusés, l'un en septembre 2024 sur le thème de la médiation « parents ados » - sujet qui était au cœur de l'actualité de la Semaine de la Médiation dans le Val-de-Marne -, et l'autre en décembre 2024 sur le thème de la Médiation Aidants Aidés – grand projet du service de médiation depuis le démarrage de la phase de développement conçue par l'Unaf.

Aussi, le service de médiation familiale a innové en 2024 en proposant et en mettant en œuvre des conférences/ateliers thématiques :

- sur la coparentalité : l'une a été réalisée auprès des parents à l'occasion du Mois de la Parentalité, et l'autre a permis de sensibiliser les équipes de l'AMFD 94 composée de Technicien de l'intervention sociale et familiale (TISF), d'Auxiliaire de vie sociale (AVS) et d'Accompagnant éducatif et social (AES).
- sur ce qu'est être un aidant familial, lors de forum des seniors, du handicap et des aidants, tout en sensibilisant à la Médiation Aidants Aidés.

Enfin, le service de médiation familiale de l'Udaf grâce au développement de la médiation aidant-aidé est devenu un acteur reconnu dans le champ de l'aide et de l'autonomie : des partenariats ont pu être noués avec des acteurs majeurs du secteur comme le réseau Centr'Aider, le DAC 94, Delta 7, AG2R La Mondiale, les Espaces Autonomie, les services sociaux des Hôpitaux ...



LA PETITE ENFANCE

LA CRÈCHE COULEUR CABANE

En 2024, notre crèche a accueilli 75 enfants autour du thème de l'année : le safari. Chaque section a plongé dans cet univers à travers des activités immersives et créatives : décors colorés, animaux en papier mâché, jeux sensoriels... Les enfants ont ainsi découvert la richesse du monde animal tout en développant leur imagination et leur curiosité.

Des jeux éducatifs, des temps de relaxation inspirés de la nature et l'introduction du yoga ont contribué au bien-être et à la concentration des tout-petits. Nous avons également enrichi notre matériel pédagogique avec de nouveaux jeux favorisant la motricité et l'autonomie.

L'année a été rythmée par des temps forts partagés avec les familles : cafés parents-enfants, ateliers participatifs, journées à thème (pyjama, Halloween, chasse aux œufs...). La grande fête d'été, sur le thème des Olympiades, a permis de rassembler enfants, familles et professionnelles autour de défis sportifs et coopératifs dans une ambiance festive et chaleureuse.

Nos espaces extérieurs et notre potager ont été pleinement investis pour proposer des activités en plein air. La magie de Noël s'est installée lors de la visite du Père Noël, moment fort très attendu par les enfants.

Notre engagement culturel s'est poursuivi avec les séances de lecture à la médiathèque chaque semaine et l'intervention bimensuelle d'une musicienne du conservatoire pour des temps d'éveil musical.

Enfin, un véritable travail de réseau a été mené avec les structures petite enfance de la commune. Une matinée festive autour des comptines a permis d'accueillir près de 50 familles lors d'une grande chasse au trésor musicale, renforçant ainsi les liens entre les familles et les structures du territoire.

11

Professionnelles





LA PETITE ENFANCE

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

Le Cabanon du Samedi est un espace dédié à l'accueil et au soutien à la parentalité. Il offre un cadre bienveillant de rencontres, d'échanges et de dialogue, permettant aux parents et aux enfants de partager un moment privilégié en dehors de toute visée thérapeutique.

Ses objectifs :

- Rompre l'isolement social des familles.
- Renforcer la relation parents-enfants et l'ouvrir à un lien social plus large.
- Favoriser l'autonomie progressive de l'enfant.

Dans une atmosphère conviviale et chaleureuse, les parents, les accompagnants et les enfants sont accueillis par un binôme de professionnelles formées à l'écoute. Cet espace de jeux et d'échanges favorise le partage et le dialogue, en toute confidentialité.

L'accès au LAEP est entièrement gratuit.

Le Cabanon du Samedi est ouvert tous les samedis matin de 9h30 à 12h30, hors vacances scolaires. L'accueil se déroule au 8 rue Ronsard à Bonneuil-sur-Marne.

En 2024, nous avons accueilli 263 enfants, 193 familles dont 22 nouvelles familles sur un total de 36 demi-journées d'accueil.

263
enfants





RESSOURCES

HUMAINES

L'année 2024 a été une année stratégique pour notre Udaf, avec un accent particulier sur le développement des compétences. Notre objectif était de soutenir notre engagement envers l'excellence et l'innovation en attirant et retenant les meilleurs talents.



MISE EN PLACE DU TUTORAT

Dans une démarche d'accompagnement renforcé et de soutien personnalisé, nous avons pris l'initiative de mettre en place un dispositif de tutorat au cours du deuxième semestre 2024. Cette initiative répond à des besoins identifiés en interne et vise à favoriser à la fois la montée en compétences, la transmission des savoir-faire et l'amélioration des résultats collectifs. Les objectifs du tutorat sont de :

- Renforcer l'intégration des nouveaux collaborateurs
- Transmettre les savoirs et les bonnes pratiques
- Soutenir le développement professionnel

Cette mise en place témoigne de notre volonté d'accompagner nos équipes et de favoriser une dynamique collaborative fondée sur le partage et l'entraide. Ce dispositif s'inscrit dans une approche proactive visant à relever les défis actuels et futurs.



PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

L'Udaf du Val-de-Marne investit dans la formation continue de ses collaborateurs, mettant en place diverses formations pour favoriser leur montée en compétences.

Cette année, les formations ont porté sur la prévoyance obsèques, la mise à jour des aides sociales, l'analyse de la pratique pour les mandataires judiciaires et le personnel de la crèche, ainsi que la formation de tuteurs pour accompagner les nouvelles recrues. Des formations spécifiques ont également été proposées aux mandataires judiciaires sur la relation avec les personnes protégées, l'utilisation de l'outil DIPM et la gestion de l'argent d'autrui.

Le personnel de la crèche a suivi une formation sur les gestes d'urgence.

Enfin, les secrétaires et mandataires ont approfondi leurs compétences en éthique et en prise en compte de la parole des majeurs.

Ces actions visent à renforcer les compétences des collaborateurs et à répondre aux besoins des personnes accompagnées.

BIEN-ÊTRE DES COLLABORATEURS



Enquête sur la Qualité de Vie et les Conditions de Travail (QVCT)

Dans le cadre de notre démarche d'amélioration continue, nous avons décidé pour la deuxième année de lancer une enquête sur la Qualité de Vie et les Conditions de Travail (QVCT). Cette initiative s'inscrit dans notre volonté constante de mieux comprendre les besoins et les attentes de nos collaborateurs. À travers cette enquête, nous visons à recueillir des retours précis

afin de mettre en place des actions adaptées et efficaces qui amélioreront à la fois le bien-être des équipes et la performance de l'organisation.

L'enquête QVCT a pour objectif principal d'évaluer les conditions de travail de nos collaborateurs sous différents angles. Nous souhaitons identifier les facteurs qui influencent leur bien-être au travail, mais également leur perception des environnements de travail physiques et organisationnels. Cette évaluation globale nous permettra de mieux comprendre les leviers d'amélioration possibles.



PERSPECTIVES

2025

L'Union Départementale des Associations Familiales du Val-de-Marne (Udaf 94) se trouve aujourd'hui à un carrefour stratégique de son évolution. Acteur majeur des politiques familiales sur le territoire, l'Udaf 94 dispose d'atouts considérables pour élargir son impact et renforcer sa mission de représentation et de soutien aux familles val-de-marnaises.

Renforcer notre réseau associatif

La première perspective de développement réside dans la consolidation et l'élargissement du réseau associatif. L'Udaf 94 pourrait intensifier ses efforts pour intégrer davantage d'associations familiales locales, notamment celles représentant les nouvelles configurations familiales ou les familles issues de la diversité culturelle du département. Cette stratégie d'inclusion permettrait d'enrichir la représentativité de l'union et de mieux porter la voix de toutes les familles.

Développer la protection des majeurs vulnérables

L'année 2025 sera décisive, avec le renouvellement de l'autorisation d'exercer comme échéance capitale. Les bases solides posées en 2024, grâce notamment au travail structurant mené par l'administratrice provisoire, permettront de consolider la transformation du service et d'assurer la pérennité de ses missions.

S'appuyant sur les enseignements tirés de cette année de transition et les recommandations issues de l'évaluation externe et de l'inspection de la DRIEETS, le service s'engage à poursuivre ses efforts d'amélioration continue pour garantir un accompagnement de qualité aux majeurs protégés.

La protection des majeurs vulnérables constitue un axe de développement crucial pour l'Udaf 94. Face au vieillissement de la population et à l'augmentation des situations de vulnérabilité, plusieurs perspectives se dessinent :

- Renforcement de l'équipe de mandataires judiciaires pour absorber la hausse des mesures de protection
- Formation continue des professionnels aux problématiques émergentes (troubles psychiques, précarité, isolement)
- Développement d'un accompagnement global associant protection juridique et soutien social
- Développement du service d'information et de soutien aux tuteurs familiaux pour valoriser les solidarités familiales
- Mise en place d'actions de prévention pour éviter l'aggravation des situations de vulnérabilité



PERSPECTIVES

2025

Consolider les services d'aide à la gestion budgétaire

Dans un contexte économique instable et face à la précarisation croissante de certains ménages, l'UdaF 94 a tout intérêt à renforcer son offre d'accompagnement budgétaire :

- Élargissement du service de Mesures d'Accompagnement Social Personnalisé (MASP)
- Développement des Points Conseil Budget pour proposer un accompagnement préventif
- Création d'ateliers collectifs d'éducation budgétaire adaptés aux différents publics (jeunes, familles monoparentales, retraités)
- Conception d'outils numériques d'aide à la gestion quotidienne
- Mise en place d'un dispositif de micro-crédit personnel pour les projets d'insertion sociale

Ces services permettraient de prévenir le surendettement et de favoriser l'autonomie financière des familles, tout en complétant efficacement les mesures de protection juridique pour les situations les plus complexes.

La crèche Couleur Cabane de Bonneuil- sur-Marne

En 2025, la dynamique de travail en réseau engagée se poursuit avec enthousiasme.

Nous continuerons à renforcer les liens avec la commune, notamment à travers les projets portés par le Relais Petite Enfance et les services culturels, afin d'inscrire la crèche dans une démarche territoriale plus large. Ces collaborations permettront de proposer des temps partagés avec les assistantes maternelles et de nouvelles opportunités de sorties ou d'ateliers autour du livre, de la musique ou de la nature.

Nous réitérerons également notre participation à la quinzaine des Tout-Petits, avec cette année l'envie d'impliquer davantage les familles dans la co-construction d'un livret de comptines multilingues, valorisant la diversité culturelle présente dans notre structure.

En somme, notre ambition pour 2025 est de poursuivre l'ouverture de la crèche sur son environnement, d'encourager les rencontres et de favoriser un éveil culturel riche et sensible pour chaque enfant accueilli.

La Médiation Familiale

Le service de Médiation Familiale a à cœur de poursuivre le développement de ses activités à travers plusieurs initiatives et de nouveaux partenariats :

- Structurer les offres de soutien à la parentalité et aux aidants et intensifier la communication sur ces sujets
- Participer/animer des groupes de paroles à destination de parents séparés, d'adolescents ou dans le cadre de l'aidance
- Développer la participation des médiatrices à des conférences sur les sujets gravitant autour de l'aidance ou de la parentalité
- Poursuivre la recherche de nouveaux partenaires pour soutenir financièrement les activités du service
- Poursuivre la collaboration avec les autres services de médiation tant via l'Unaf qu'au niveau du département du Val-de-Marne



PERSPECTIVES

2025

Ressources Humaines

En 2025, les Ressources Humaines de l'Udaf s'engagent dans une stratégie ambitieuse et cohérente autour de quatre axes majeurs : valoriser les collaborateurs, renforcer l'attractivité de l'organisation, dynamiser la communication interne et encourager la mobilité professionnelle interne. Ces actions visent à répondre aux attentes des équipes tout en consolidant la performance globale de l'Udaf.

- Valorisation des collaborateurs : l'Udaf souhaite mettre en lumière les contributions de ses collaborateurs en instaurant un dispositif de portraits salariés.
- Recrutement attractif : valoriser les métiers et renforcer la communication. Attirer et recruter des talents est une priorité pour l'Udaf, dans un contexte où les secteurs médico-social et associatif font face à une forte concurrence.
- Renforcement de la communication interne : espaces d'échange et intégration des retours collaborateurs. La communication interne est un levier essentiel pour engager les collaborateurs et favoriser une dynamique collective.
- Encouragement à la mobilité interne : par des parcours professionnels individualisés, l'Udaf souhaite faire de la mobilité interne un axe stratégique pour fidéliser et répondre aux besoins d'évolution des collaborateurs.

Diversifier des sources de financement

Pour assurer sa pérennité et son indépendance, l'UDAF 94 aurait intérêt à diversifier ses sources de financement. Au-delà des subventions publiques, plusieurs pistes méritent d'être explorées :

- Le développement de prestations de service rémunérées pour les collectivités
- La création de partenariats avec le secteur privé engagé dans la RSE
- La recherche de financements européens sur des projets spécifiques

Adapter nos actions aux enjeux familiaux

Les transformations sociétales rapides (monoparentalité croissante, recompositions familiales, enjeux numériques, défis écologiques) appellent une adaptation constante des missions de l'Udaf 94. L'organisation pourrait développer des programmes spécifiques sur :

- Le soutien aux aidants familiaux face au vieillissement de la population
- La médiation familiale préventive
- L'Udaf 94 pourrait également innover en proposant des dispositifs d'habitat inclusif ou des solutions alternatives aux mesures judiciaires pour les personnes en situation de fragilité temporaire
- L'accompagnement à la parentalité numérique

En conclusion, l'Udaf 94 dispose d'un potentiel de développement significatif qui repose sur sa capacité à conjuguer l'innovation dans ses pratiques avec la fidélité à ses valeurs fondatrices de solidarité familiale et d'engagement citoyen. Sa connaissance fine du territoire val-de-marnais constitue un atout majeur pour déployer des actions pertinentes et adaptées aux réalités des familles contemporaines, particulièrement dans les domaines de la protection des majeurs vulnérables et de l'aide à la gestion budgétaire qui répondent à des besoins sociaux croissants.

LES NOUVELLES

ASSOCIATIONS ADHÉRENTES



Nos Essentiels

Nos Essentiels est une association qui soutient les parents et leurs enfants ayant des troubles de l'apprentissage et du comportement. Elle accompagne également les démarches au sein des écoles. Basée à Fresnes, cette jeune association accueille les familles des environs. Elle propose diverses activités, telles que de l'aide aux devoirs, des cafés des parents, des ateliers de gestion des émotions, ainsi que des interventions avec des spécialistes. L'association compte une trentaine d'adhérents, principalement des familles, et bénéficie du soutien de bénévoles professionnels.



Accueil, Familles, Cancer

Cette association a pour objet d'accueillir et d'accompagner des malades atteints de cancer à tous les moments de leur maladie, ainsi que leur entourage ou leurs soignants, afin de prendre en compte les dimensions psychiques et sociales de la maladie et de restituer dans la ville un espace et un temps mis à mal par la maladie et les traitements.

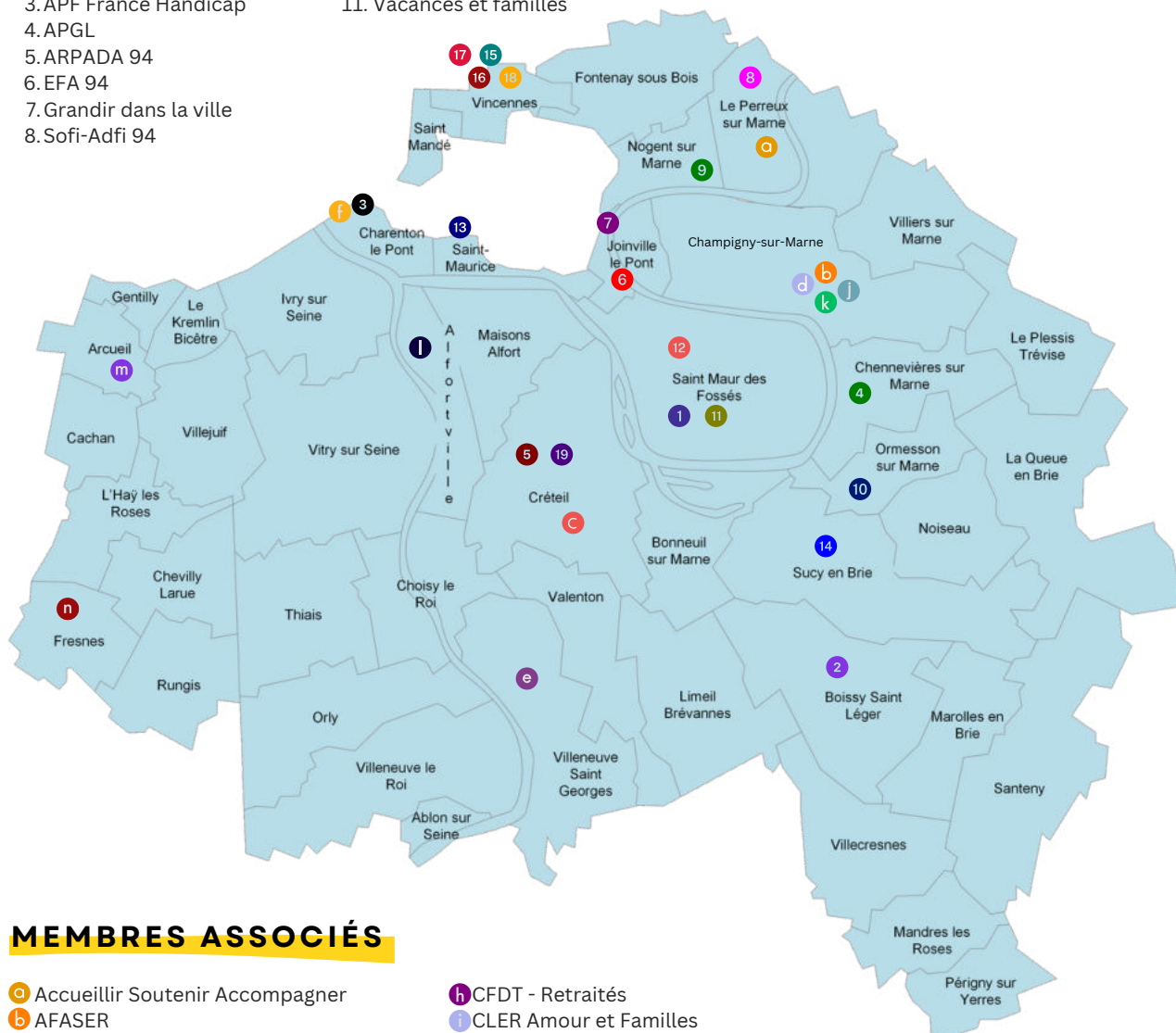
Ces missions sont de soutenir et accompagner les personnes atteintes de cancer ainsi que leurs proches aidants, en ville, par le biais de soutien thérapeutique, de groupes de parole, et d'ateliers de soins de support, y compris pour les enfants de parents malades ou décédés, ainsi que les adultes endeuillés.



LA CARTE DE L'UDAF DU VAL-DE-MARNE

ASSOCIATIONS DÉPARTEMENTALES

- | | |
|--------------------------|--------------------------|
| 1. AFAD IDF | 9. THALIE |
| 2. AMFD 94 | 10. UNAFAM 94 |
| 3. APF France Handicap | 11. Vacances et familles |
| 4. APGL | |
| 5. ARPADA 94 | |
| 6. EFA 94 | |
| 7. Grandir dans la ville | |
| 8. Sofi-Adfi 94 | |



MEMBRES ASSOCIÉS

- | | |
|--|---|
| o Accueillir Soutenir Accompagner | h CFTD - Retraités |
| b AFASER | i CLER Amour et Familles |
| c APCE 94/ AFCC | j Femmes Relais Médiatrices Interculturelles de Champigny |
| d Soutien Echanges Familles Collège | k J'ai de la chance |
| e Arc-en-ciel | l La compagnie des Parents |
| f Au petit Plus | m Maison des solidarités d'Arcueil |
| g Alzheimer Val-de-Marne et maladies apparentées | n Nos essentiels |

ASSOCIATIONS LOCALES

- | | | |
|-----------------------------|------------------------------|----------------------------|
| 1 Accueil, Familles, Cancer | 9 AFC Nogent-sur-Marne | 16 AGF Vincennes |
| 2 FF Boissy-Saint-Léger | 10 AF Ormesson-sur-Marne | 17 AFL Val-de-Marne Centre |
| 3 AF Charenton-le-Pont | 11 AGF Saint-Maur-des-Fossés | 18 AFS Vincennes |
| 4 AFC Chenevières | 12 AFC Saint-Maur-des-Fossés | 19 JAMAKO |
| 5 UFAL Créteil | 13 AGF Saint-Maurice | |
| 6 AFC Joinville-le-Pont | 14 AAF Sucy-en-Brie | |
| 7 UFAL Joinville-le-Pont | 15 AFC Vincennes/Saint Mandé | |
| 8 AFL Val-de-Marne ouest | | |



LES ASSOCIATIONS

MEMBRES





UDAF DU VAL-DE-MARNE

Adresse

4a, boulevard de la Gare
94475 Boissy-St-Léger

Téléphone

01 45 10 32 32

Suivez notre actualité



Site internet

www.udaf94.fr

Sophie Duboudin, Présidente

